29 rue des lois BP 10603 – 31006 Toulouse cedex Téléphone : 05 61 21 69 12

www.credit-municipal-toulouse.fr

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS DE SERVICES

PRESTATIONS DE PRISEE ET VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES DU CREDIT MUNICIPAL DE TOULOUSE

Acte d'Engagement

Société :	Partie réservée au Crédit Municipal
(cachet)	
	N° du marché :
	Adressé à la Préfecture le :
Montant TTC :	Notifié le :

Personne publique qui passe le marché (pouvoir adjudicateur) :

Le CREDIT MUNICIPAL DE TOULOUSE

Objet du marché :

Prestations de prisée et de ventes aux enchères publiques du CREDIT MUNICIPAL DE TOULOUSE

Imputation budgétaire:

63700000 « Droits de prisée »

Marché:

Appel d'offres ouvert

Ordonnateur:

Le Directeur du CREDIT MUNICIPAL DE TOULOUSE

Comptable public assignataire des paiements:

Madame l'Agent Comptable du CREDIT MUNICIPAL DE TOULOUSE

Article 1 : Contractant

Je, contractant unique soussigné,

- M. Nom, raison ou dénomination sociale :
- 🌞 Entreprise individuelle ou forme juridique de la Société :
- Numéro d'identité d'établissement (SIRET 14 chiffres) :
- Numéro d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés ou au répertoire des métiers :
- Adresse :
- * après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières, du Cahier des Clauses Techniques Particulières, du règlement de consultation et des documents qui y sont mentionnés,
- Après avoir fourni les pièces demandées,

m'**ENGAGE**, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le Cahier des Clauses Administratives Particulières, le Cahier des Clauses Techniques particulières et le Règlement de la Consultation, visé ci-dessus à exécuter les prestations de services dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres, fixée par le règlement de consultation.

Article 2: Propositions du candidat

• <u>Permanences</u>

Le candidat propose : permanences de heures chacune par semaine.		
• <u>Rémunération</u>		
Proposition du candidat pour ses honoraires (adjudications) :% HT soit % TTC		
Propositions du candidat :% pour les engagements		
% pour les renouvellements		
Les prix sont fixés à la notification du présent marché.		
Article 3 : Durée du marché		
Le présent marché est établi pour une durée de trois années, pour la période du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2026 inclus. Il peut être renouvelé de manière expresse, à l'issu des 3 ans (Article D514-2 du CMF).		
Article 4 : Rémunération des Commissaires-priseurs		
La personne publique qui passe le marché se libèrera des sommes dues en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :		
Ouvert au nom de :		
Pour les prestations suivantes :		
Numéro de compte :		
Etablissement :		
Adresse:		
(Joindre obligatoirement un RIB)		
Article 5 : Paiement des ventes du Crédit Municipal		
L'étude retenue se libèrera des sommes dues en faisant porter le montant au crédit du Crédit Municipal de Toulouse au compte suivant :		
Ouvert au nom de :		
Pour les prestations suivantes :		
Numéro de compte :		
Etablissement :		
Adresse :		
(Ci -Joint un RIB du Crédit Municipal de Toulouse)		

ENGAGEMENT DU CANDIDAT (Etude des Commissaires-Priseurs)

Fait en un seul original	Porter la mention manuscrite
	« Lu et approuvé »
A	
	Signature des Commissaires-Priseurs
Le	
	Nom, Prénom des signataires
	Cachet de l'Etude
PARTIE RESERVEE A LA COLLECTIVITE (Etabl	issement Public Administratif)
Est acceptée la présente offre pour valoir	
acte d'engagement	
A	Signature du représentant légal
Le	du CREDIT MUNICIPAL DE TOULOUSE
	LE DIRECTEUR GENERAL

Franck PAINDESSOUS